



LA LETTRE AUX ACTIONNAIRES



« Les résultats semestriels confirment la pertinence de notre modèle économique. »

Le premier semestre 2002 s'est déroulé dans un contexte particulier et difficile qui perdure. L'effet des événements du 11 septembre se prolonge avec le durcissement de la situation internationale. Le ralentissement économique en Europe est plus important que prévu, en particulier en Allemagne. La situation est stabilisée aux États-Unis, mais la reprise franche espérée au premier trimestre tarde à venir et, des deux côtés de l'Atlantique, le moral des consommateurs n'est pas au beau fixe. S'ajoute à cela la très forte dévaluation des monnaies sud-américaines. Enfin, le premier semestre 2001, qui est notre base de comparaison, avait été excellent : nous anticipions alors une progression de 15 % du bénéfice net par action pour l'ensemble de l'année 2001.

Les résultats semestriels 2002 sont donc en retrait par rapport à ceux de 2001, mais ils sont dans l'ensemble meilleurs que ceux de la même période de 2000. Ils sont nettement supérieurs à ceux de nos principaux concurrents internationaux, confirmant la pertinence du modèle économique de Accor, ainsi que la forte réactivité de ses équipes, dont je salue le travail considérable et la capacité d'adaptation sur le terrain.

Nous restons confiants et poursuivons notre stratégie à long terme, qui conduira à une forte croissance de nos résultats dès que la reprise économique sera là. En attendant, nous anticipons pour l'ensemble de l'année 2002 un résultat courant avant impôt de 700 millions € et un bénéfice net par action de 2,20 €. Le dividende 2002 sera maintenu (1,05 € en 2001), assurant à l'action Accor, aux cours actuels, un fort rendement.

Jean-Marc Espalioux,
Président du Directoire

LES RÉSULTATS SEMESTRIELS 2002

Bonne résistance dans un environnement difficile

Les résultats semestriels 2002 sont conformes à nos prévisions. En dépit d'un environnement économique mondial difficile, la marge du Groupe résiste.

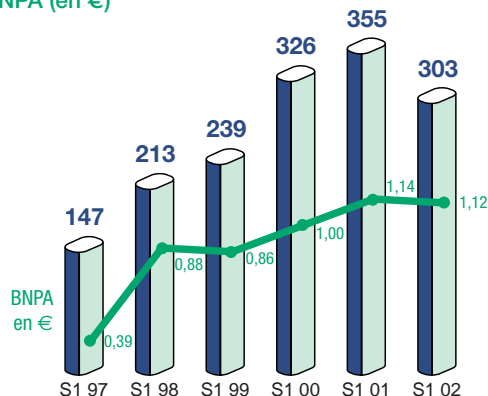
« Les performances du résultat courant avant impôt et du bénéfice net par action sont meilleures que celles de la plupart de nos concurrents internationaux, comme cela avait été déjà le cas à l'issue de l'année 2001 », note Benjamin Cohen, Membre du Directoire en charge des Finances et du Pôle Tourisme et Loisirs.

« Le BNPA est très proche de celui du premier semestre 2001 et supérieur à celui de l'année 2000. »

Résultat courant avant impôt

(en millions €)

+ BNPA (en €)



► Le **chiffre d'affaires** pour le premier semestre 2002 s'est établi à **3 585 millions €**, en recul de 0,4 % par rapport à l'année dernière. La croissance due au développement (+ 3,7 %) a pratiquement compensé les effets négatifs de change (- 1,4 %) et les cessions d'activités (- 2,1 %). À périmètre et change constant, l'activité a diminué de 0,6 %.

Chiffre d'affaires
3 585 millions €
- 0,4 %

Résultat brut
d'exploitation
933 millions €
- 2,8 %

Marge RBE/CA
26 %

Résultat net,
part du Groupe
221 millions €
- 1,3 %

BNPA
1,12 €
- 1,7 %

MBA d'exploitation
courante
465 millions €
- 7,7 %

ROCE
10,8 %

SOMMAIRE

STRATÉGIE

Les fondamentaux	3
ZOOM SUR...	
Sofitel	4
VIE DU GROUPE	6
BON À SAVOIR...	7
CLUB DES ACTIONNAIRES	8

Réactivité face au contexte à court terme

► Les effets du ralentissement économique, en particulier pour l'hôtellerie d'affaires et de loisirs, se concentrent sur un nombre limité d'hôtels, dans les grandes destinations internationales : la reprise aura donc un effet positif immédiat.

► La volatilité des monnaies sud-américaines et l'impact des dévaluations massives du peso argentin, du bolivar vénézuélien et du réal brésilien sur les résultats des services ont été partiellement compensés au niveau du résultat courant avant impôt par des produits financiers de couverture de change.

► La réduction de 18,7 % des investissements globaux au premier semestre 2002 démontre la maîtrise par Accor de ses dépenses et la souplesse de sa politique de réallocation de ressources.

► Des économies substantielles de coûts ont été réalisées dans plusieurs domaines de l'hôtellerie économique aux États-Unis.

► Le programme de restructuration des agences de voyages aux États-Unis a redynamisé la rentabilité de cette activité.

► Le **résultat brut d'exploitation** est en retrait de 27 millions €, soit 2,8 %, à **933 millions €**. « Toutefois, la marge par rapport au chiffre d'affaires est pratiquement stable, à 26 % par rapport à 26,7 % sur la même période de l'année dernière, et 25,7 % au premier semestre 2000. Des économies substantielles de coûts, en particulier dans l'hôtellerie économique aux États-Unis et dans les agences de voyages, ont permis de compenser en partie les effets du ralentissement conjoncturel. »

Résistance des marges du Groupe

► Après prise en compte des loyers, des amortissements, du résultat financier et du résultat des sociétés mises en équivalence, le **résultat courant avant impôt atteint 303 millions €**, un niveau légèrement inférieur à celui du premier semestre 2000. L'évolution des loyers et des amortissements traduit le développement du Groupe et les investissements de rénovation, tandis que les frais financiers diminuent grâce à la baisse des taux d'intérêt et aux gains sur les couvertures de risques de change en Amérique latine. La **marge avant impôt, à 8,4 %** contre 9,9 % à fin juin 2001, revient à son niveau du premier semestre 1999. « Cette marge est provisoirement à la baisse, notamment à cause des nombreuses ouvertures de Sofitel au cours de ces derniers mois et de l'impact des devises sud-américaines sur les résultats des services. »

► Compte tenu des plus-values de cession (concernant notamment des actifs hôteliers et la vente de 50 % de Accor Casinos à Colony Capital), et des impôts, toujours plus élevés au premier semestre, le **résultat net part du Groupe atteint 221 millions €**, contre 224 millions € au premier semestre 2001.

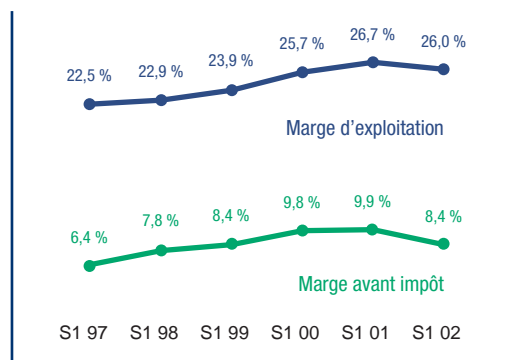
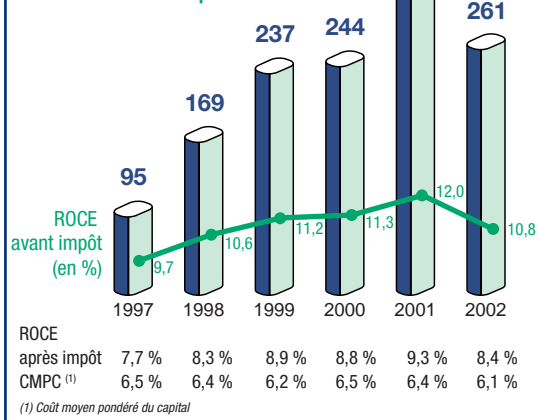
Le **bénéfice net par action de 1,12 €** est très proche de celui de la même période de l'année dernière.

► La **marge brute d'autofinancement d'exploitation est de 465 millions €** à fin juin 2002, contre 504 millions € à fin juin 2001. Elle représente 13 % du chiffre d'affaires, ce qui reste un très bon taux.

Création de valeur

(en million €, sur 12 mois au 30 juin)

+ ROCE avant impôt



Maîtrise des investissements

► Les investissements de rénovation ont été ramenés à 159 millions €, sans conséquences sur la qualité des produits, ce qui permet de dégager un **autofinancement disponible de 306 millions €**, légèrement supérieur à celui du premier semestre 2001. Comme prévu, les investissements de développement sont eux aussi inférieurs à ceux du premier semestre 2001, à 407 millions €. Le montant total des investissements a diminué sur le semestre de 18,7 %, sans que le développement du Groupe en ait été affecté.

► Les principaux ratios de gestion se maintiennent aux niveaux que nous nous sommes fixés.

La **dette nette par rapport aux capitaux propres atteint 80 %** à fin juin 2002, contre 66 % à fin 2001 et 76,7 % au premier semestre 2001.

« Comme chaque année, pour des raisons de saisonnalité, ce ratio diminuera d'ici à fin 2002. »

Le **résultat brut d'exploitation couvre 5,3 fois les charges financières**, contre 5,4 fois sur 2001 et 5,2 fois à fin juin 2001.

► Le **retour sur capitaux employés (ROCE)** passe de 12 % à fin juin 2001 à **10,8 %** à fin juin 2002. Ce recul de 1,2 point est dû à la fois à la baisse de l'activité (-0,8 point), et au poids des hôtels en construction (-0,4 point). Compte tenu d'un coût moyen pondéré des capitaux en baisse, grâce au recul des taux d'intérêt, **Accor crée de la valeur pour 261 millions €** au premier semestre 2002, contre 336 millions € à fin juin 2001 et 244 millions € à fin juin 2000.



Paul Dubrulle et Gérard Péliçon,
Co-Présidents
Fondateurs de Accor
(de droite à gauche)

et les membres du Conseil de Surveillance ont souligné « la bonne tenue des comptes de Accor dans le contexte actuel ». Paul Dubrulle et Gérard Péliçon ont également souligné que « la performance de Accor était de nouveau meilleure que celle de ses principaux concurrents internationaux. »

FONDAMENTAUX DE LA STRATÉGIE À LONG TERME : les forces de Accor

Au cours de ces dernières années, la stratégie à long terme de Accor a fait ses preuves : en période faste, la croissance des résultats a été forte et régulière ; dans un contexte conjoncturel plus difficile, les résultats ont bien résisté. Cette stratégie s'appuie sur l'équilibre des activités du Groupe, ses réseaux cohérents et la notoriété de ses marques, sa politique financière adaptée et son programme de développement dynamique. Le Directoire détaille pour vous les forces de Accor.

Le réseau intégré « Accor hôtels » permet d'optimiser le chiffre d'affaires, grâce à des outils efficaces au service des ventes et du marketing. La mise en place du nouveau système de réservation centrale s'achève à la fin de l'année et permettra un plus large déploiement, d'ici à fin 2003, du « Yield Management » de place. Grâce aux données fournies par le réseau et à l'analyse qui en est faite, le taux d'occupation et les prix moyens sont optimisés pour les hôtels de deux à cinq étoiles d'une même place. Par ailleurs, la diffusion de l'offre mondiale de Accor sur Internet porte ses fruits : les ventes sur le Web ont enregistré une progression spectaculaire depuis le début de l'année, comme en témoignent nos chiffres du mois de juillet (cf encadré).



Jean-Marc Espalioux
Président du Directoire

Les fondamentaux financiers de Accor restent solides dans l'environnement actuel. Les agences Standard & Poors et Fitch Ratings ont confirmé en juin dernier les notations qu'ils avaient émises sur Accor avant la crise. Nos ratios financiers se maintiennent selon les objectifs que nous nous sommes fixés. Accor maîtrise la structure et le coût de sa dette : après le succès de l'émission d'une Océane à cinq ans, coupon 1 %, pour un montant de 570 millions € en avril, le taux d'intérêt moyen de la dette totale à fin juin 2002 est de 3,85 %. Ceci nous conforte dans la stratégie de réallocation de ressources que nous poursuivons.



Benjamin Cohen
Membre du Directoire en charge des Finances et du Pôle Tourisme et Loisirs

Le développement hôtelier se poursuit.

Les investissements ont été ajustés, mais 140 nouveaux hôtels (18 500 chambres) ont cependant ouvert à fin août 2002. L'Europe reste la zone privilégiée du Groupe, mais nous avons également fait une percée significative en Asie (22 % des ouvertures). La structure du développement s'est un peu modifiée cette année : 56 % des ouvertures ont en effet été réalisés sous contrats de gestion ou de franchise. Les 44 % d'hôtels ouverts en propriété ou location sont situés pour 63 % d'entre eux en Europe, et sont essentiellement des établissements milieu de gamme et économiques, moins sensibles à la conjoncture et offrant des perspectives de rentabilité plus attractives.



Sven Boinet
Membre du Directoire en charge de l'Hôtellerie

Les Services prennent une place de plus en plus importante dans les résultats du Groupe. En dépit des difficultés conjoncturelles en Amérique latine, cette activité maintient sa croissance et sa rentabilité, à périmètre et change constants. Des acquisitions ciblées permettent d'attirer les compétences nécessaires pour développer de nouveaux produits.

Les nouveaux services aux entreprises, notamment dans le domaine des ressources humaines, seront les relais de croissance, même si le produit phare qu'est le Ticket Restaurant restera la base de notre métier pour de nombreuses années encore.



John Du Monceau
Membre du Directoire en charge des Services, des Ressources Humaines et du Développement Durable

Réseau intégré Accor hôtels

Augmentation des réservations sur le Web
(en % du volume d'affaires, en juillet 2002)

- ▶ 2,5 % dans l'hôtellerie affaires et loisirs
- ▶ 5 % dans l'hôtellerie économique en Europe
- ▶ 7 % dans l'hôtellerie économique aux USA

1 chambre réservée toutes les 6 secondes !

Déploiement du « Yield management » de place
(en % du chiffre d'affaires des hôtels Sofitel, Novotel, Mercure et Ibis d'ici à fin 2003)

- ▶ 80 % en région parisienne
- ▶ 60 % en France
- ▶ 33 % dans le monde

Développement hôtelier bien géré

- ▶ 140 nouveaux hôtels (18 500 chambres) sur les huit premiers mois de 2002, dont 56 % en gestion et franchise
- ▶ Les investissements sont concentrés sur l'Europe (51 %) et dans les segments milieu de gamme et économique (80 %)

Croissance et rentabilité des services

- ▶ Croissance annuelle moyenne du résultat courant avant impôt entre 1996 et 2001 : 18 %
- ▶ ROCE élevé : 26,8 % à fin juin 2002
- ▶ Faible consommation de capitaux : 6,6 % du total Groupe

Notations Accor

- ▶ **Standard & Poors**
Long terme : BBB/stable
Court terme : A-2
- ▶ **Fitch Ratings**
Long terme : BBB+/stable
Court terme : F2

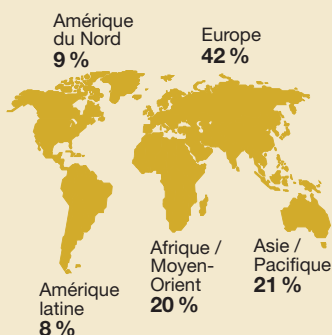


SOFITEL
ACCOR HOTELS & RESORTS

160 hôtels (à fin 2002)
32 203 chambres
dans **53** pays

Répartition géographique

(en nombre de chambres)



20 000

collaborateurs Sofitel
dans le monde
(parmi les 147 000
collaborateurs Accor).

LE ZOOM SUR... SOFITEL

La marque de prestige des hôtels Accor



Sofitel St-James London

Depuis 1995, le nombre total d'hôtels Sofitel est passé de 100 à 160. En 2002, 11 nouveaux établissements ont ouvert récemment ou vont ouvrir prochainement leurs portes. Le développement de Sofitel, enjeu stratégique pour Accor, lui permet aujourd'hui d'être présent dans les hauts lieux d'affaires et de villégiature du monde entier, à des adresses prestigieuses telles que celles de Washington à deux pas de la Maison Blanche, au cœur de Londres, à St James, ou encore sur une île privée à dix minutes en

bâteau de la place Saint-Marc à Venise. Sofitel est désormais reconnu comme une référence de l'hôtellerie haut de gamme internationale, aux côtés de Intercontinental, Hilton, Le Méridien, Sheraton, Hyatt, Marriott ou Westin. La marque est le porte-drapeau de l'image de Accor et du professionnalisme de ses équipes à travers le monde.

Une place de choix dans la galaxie Accor

Le premier hôtel Sofitel a ouvert à Strasbourg en 1964. Sofitel a rejoint Accor en 1975 (à l'époque Novotel SIEH), puis acquis, en 1979, les hôtels d'Afrique et de Polynésie de la compagnie aérienne UTA. En 1992, Sofitel a fusionné avec les hôtels Pullman de la Compagnie des Wagons-Lits, rachetée par Accor. Les établissements Demeure Hôtel ont rejoint le réseau en 2000.

Chaque hôtel est unique chez Sofitel

Aujourd'hui, chaque hôtel Sofitel a sa propre personnalité, originale et authentique, et est un ambassadeur de « l'art de vivre à la française ». Une particularité qui fait la différence avec ses concurrents anglo-saxons.

La présence d'œuvres d'art, la décoration florale soignée, la bibliothèque, la cuisine « haute saveur » dans un cadre délibérément avant-gardiste, les produits d'accueil Roger&Gallet, Hermès ou Lenôtre sont autant d'éléments d'identification de l'exception Sofitel. Sans oublier les nouvelles technologies, présentes partout dans l'hôtel, et en premier lieu dans les salles de réunions modulables, les amphithéâtres ou encore les salons « Board Meeting » qui s'adaptent à tous les événements, des réunions classiques aux congrès multinationaux, en passant par les réunions de haut niveau.

Architecture contemporaine, établissements mythiques ou demeures de caractère, quelle que soit l'origine du bâtiment, pour la construction, la réhabilitation ou la décoration, Sofitel fait appel aux meilleurs spécialistes : des architectes d'envergure mondiale, des décorateurs de talent, des chefs récompensés par les distinctions les plus recherchées.



Sofitel Lafayette Square Washington DC

Ainsi, l'architecte Jean-Paul Viguier a construit le tout récent Sofitel Chicago Water Tower, dont l'intérieur a été décoré par Pierre-Yves Rochon, qui a également travaillé aux hôtels de Paris, Londres, New York ou encore Washington, et le couturier Jean-Charles de Castelbajac a dessiné les uniformes des personnels d'accueil, par ailleurs parfaitement formés à l'art difficile d'être à la fois très présents et très discrets.



Sofitel Chicago Water Tower

Des destinations prestigieuses

La stratégie de développement de Sofitel est axée sur les destinations prestigieuses dans le monde. À titre d'exemples, Sofitel est notamment présent à Paris, Londres, Francfort, Bruxelles, Rome, Athènes, Madrid, Lisbonne, Luxembourg, Vienne,



Sofitel Marrakech

Genève, Zurich, New York, Chicago, Los Angeles, Miami, Montréal, Buenos Aires, Rio, Bogota, Lima, Shanghai, Saïgon, Séoul, Bangkok, Tokyo, Melbourne... et aussi Marrakech, l'Égypte, la Polynésie, les Antilles, l'Île Maurice, sans oublier les Sofitel Thalassa... Les hôtels sont positionnés soit au cœur des villes, soit à proximité des aéroports ou sur des destinations touristiques de rêve.

Une stratégie d'investissement adaptée

Comme pour l'ensemble des marques hôtelières du Groupe, le développement de Sofitel est réalisé dans le cadre du modèle économique de Accor, avec des formules de financement diversifiées et adaptées. Les hôtels Sofitel sont ainsi plus majoritairement exploités sous contrats de gestion que l'ensemble des hôtels du Groupe (49 % contre 19 %), et seuls 13 % sont détenus en propriété (contre 23 %). La notoriété de Accor à travers le monde et sa solidité financière, qui lui ont permis de s'allier à des partenaires financiers pour assurer les récentes ouvertures, vont être encore renforcées par l'expansion de Sofitel et ainsi contribuer au développement d'autres marques du Groupe sur des destinations importantes.

Tout le bénéfice du réseau Accor

Sofitel bénéficie de toute la logistique du réseau Accor, en particulier pour sa commercialisation : 43 % des clients Sofitel réservent par le biais des systèmes de distribution de Accor (réseau de ventes internationales, programmes de fidélité, sites internet, centres d'appels, global distribution systems), 44 % via les agences de voyages et seuls 13 % des clients réservent directement à l'hôtel.

Cette distribution est parfaitement cohérente avec la forte proportion de clientèle internationale de Sofitel (environ 60 %).

Un programme de fidélisation spécifique

Le programme de fidélisation Accor a été décliné pour tenir compte des spécificités de Sofitel. Ainsi, la carte gratuite « Sofitel Privileged Guest » assure un accueil privilégié et la chambre double au prix de la chambre individuelle, tandis que la carte d'abonnement « Sofitel Privileged Guest », au prix de 230 €, permet d'obtenir des réductions de 20 % en semaine et jusqu'à 50 % le week-end, ainsi que de nombreux autres services.

Toutes deux permettent bien évidemment de gagner des Points Compliments, permettant de bénéficier de nouveaux séjours chez Accor !

Renseignements et réservations dans les hôtels, par tél. au 0 825 88 55 55
(en France, n° indigo 0,15 € TTC/min.) ou sur internet www.sofitel.com ou www.accorhotels.com.



Sofitel Silom Bangkok

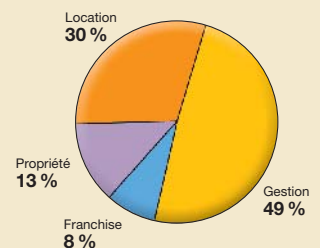
Sofitel Venezia in Isola



Chiffres clés Sofitel 2001

- ▶ Taux d'occupation : **60 %**
- ▶ Prix moyen par chambre : **127 €**
- ▶ Chiffre d'affaires : **594 M€**

Stratégie d'investissement



Sofitel en % de Accor

- ▶ **4 %** du nombre d'hôtels
- ▶ **7 %** du nombre de chambres
- ▶ **16 %** du volume d'activité hôtelière (chiffre d'affaires des hôtels détenus en propriété, en location et gérés)
- ▶ **12 %** du chiffre d'affaires hôtelière

Accor en Bourse

« Accor, LA valeur défensive de l'hôtellerie » titrait courant juillet, l'hebdomadaire La Vie Financière. Depuis le début de l'année 2002, le cours de l'action Accor se tient en effet mieux que l'indice CAC 40 ou que ses principaux concurrents internationaux.

► Cours Accor
27 septembre 2002

31,34 €

- 23 %

Plus haut 2002

49,00 €

Plus bas 2002

28,80 €

► Capitalisation
boursière

6,2 milliards €

(30^e rang au CAC 40)

► Nombre
d'actions cotées

199 207 650

► Rendement
5 %

► PER
14,2

► CAC 40
27 septembre 2002

- **36 %**

► Concurrents US
(Cendant, Hilton Corp,
Marriott International,
Starwood)

- **32 %**

► Concurrents
européens
(Hilton Group, NH Hoteles,
Six Continents, Sol Melia)

- **21 %**

(Source Jacques Chahine Finance)

VIE DU GROUPE

Partenariat stratégique entre Accor et Natexis Banques Populaires et lancement d'un produit innovant d'épargne salariale

Accor et Natexis Banques Populaires viennent de créer une joint-venture, Servepar, dont l'objectif est de développer des produits d'épargne salariale. Première société de gestion de l'épargne salariale à recevoir l'agrément de la COB (Commission des Opérations de Bourse) depuis l'entrée en vigueur de la loi Fabius qui facilite l'accès des PME à ce type d'épargne, Servepar a lancé en octobre TESORUS. Ce produit innovant pour les entreprises de moins de 100 salariés allie simplicité de gestion pour l'entreprise et souplesse d'utilisation pour les épargnants. Toute entreprise qui souhaite proposer un Plan d'Epargne Entreprise à ses collaborateurs peut souscrire un contrat Tesorus auprès de Servepar. L'entreprise cliente détermine l'abondement qu'elle souhaite verser à ses salariés et la somme qu'ils doivent verser pour en bénéficier, avec la collaboration des conseillers Tesorus et dans les limites définies par la loi. Les collaborateurs reçoivent alors un carnet de 12 Tesorus, sur le modèle des titres de services développés par Accor, avec lesquels ils peuvent investir selon leurs souhaits et à leur rythme sur une année civile. Ils peuvent choisir entre quatre types de placements gérés par Servepar, en monétaire, actions ou obligations ; un cinquième placement garanti est à l'étude.

Casinos : poursuite du développement

Accor Casinos, filiale 50/50 de Accor et de Colony Capital, a acquis en juin dernier la société concessionnaire du Grand Casino du Touquet. Cet établissement, voisin du Palais des congrès, exploite les jeux de table, 151 machines à sous, un restaurant et des salles de réunions. Accor Casinos va développer un programme de spectacles et d'activités culturelles, artistiques et touristiques. Par ailleurs, le ministère de l'Intérieur a autorisé Accor Casinos à ouvrir le casino de Carnac, situé en face du complexe de thalassothérapie incluant un Novotel et un Ibis. Accor Casinos gère désormais 18 établissements et prépare l'ouverture de 6 nouveaux casinos en France et à l'international.

Services : acquisition de Davidson Trahaire en Australie

Accor a acquis en juillet le leader australien du conseil et de l'assistance en ressources humaines. Forte d'une expérience de quatorze ans en Australie, Davidson Trahaire commercialise auprès de 450 clients, les plus grandes entreprises et

établissements publics du pays, une gamme de prestations d'assistance dans les ressources humaines destinées aux salariés : services et conseils, soutien psychologique lors d'éventuels événements traumatisants, évaluation psychologique des candidats, formation au management des hommes... Une activité qui s'inscrit parfaitement dans le développement des services et assistance à la personne proposés par Accor aux entreprises.



Fidélisation : lancement de la carte Compliments-Mouvango

Dans le cadre de son programme de fidélisation « Compliments from Accor hotels », Accor lance une nouvelle carte de fidélité gratuite, utilisable en France dans plus de 800 hôtels Accor et dans les agences de voyages du réseau Accor Travel, ainsi que dans plus de 4 000 stations-service Total, plus de 400 agences Europcar et 140 restaurants Courtepaille. Cette carte permet aux clients de gagner des Points Compliments convertibles en Chèques-Compliments utilisables pour régler totalement ou partiellement les dépenses dans plus de 2 000 hôtels Accor dans le monde, dans les agences de voyages du réseau Accor Travel, les restaurants Courtepaille et chez Europcar en France.

Renseignements sur internet

www.accorhotels.com/compliments-mouvango.

Assemblée Générale 2002

Le 7 mai dernier, 2 832 actionnaires ont exercé leur droit de vote à l'assemblée (soit 31 % du total), dont 1 806 actionnaires individuels. Les résolutions présentées ont toutes été adoptées (pour plus de détails, consultez le site www.accor.com, rubrique communication financière, puis documentation).

Accor à Lille le 19 septembre

Une quinzaine de membres du Club des Actionnaires Accor présents dans la région ont visité le Novotel Lille-Flandres et l'Ibis Lille-Gares dans l'après-midi, avant d'assister à la présentation du Groupe dans le cadre de la réunion organisée par Euronext et le CLIFF (Cercle de Liaison des Informateurs financiers en France) aux côtés de 450 autres actionnaires individuels.

BON À SAVOIR...

OFFRE SPÉCIALE :

la réduction de 12 % réservée au Club des Actionnaires valable exceptionnellement pour tous les actionnaires Accor sur les commandes effectuées jusqu'au 31 décembre 2002*

Pour bénéficier de cette offre spéciale, valable sur les séjours des brochures Accor Vacances, Frantour et Thalassa, appelez exclusivement au 0 825 0 1 2 3 4 5 (0,15 € la minute), du lundi au vendredi de 9 h à 20 h, le samedi de 9 h à 18 h, et pensez à préciser « Lettre aux Actionnaires Accor ». Retrouvez l'ensemble de nos offres sur www.accortravel.com ou dans votre agence de voyage habituelle.

* Offre valable sous réserve des disponibilités, non cumulable avec tous prix spéciaux et non rétroactive.

PROMOTIONS PERMANENTES

● Chez **Mercure**, vous avez 55 ans ou plus : venez à deux, ne payez que pour un ! Pour tous les clients Mercure de 55 ans ou plus, accompagnés de la personne de leur choix, quel que soit son âge, tous les jours de l'année, dans tous les hôtels du réseau Mercure, partout en Europe : la chambre double est au prix de la « single » et le petit déjeuner est gratuit pour la deuxième personne.

Réservation directement à l'hôtel ou au 0 825 88 11 11 (0,15 € TTC/min.).

● Le **carnet évasion** et ses offres préférentielles vous remercient de votre fidélité et vous invitent à vous évader lors de vos séjours dans tout l'univers Accor et chez ses partenaires. La prochaine édition sera disponible fin octobre.



0 811 01 02 03 (coût d'un appel local) :

le service **Relations Actionnaires Accor**

vous propose 24h/24 et 7j/7 de nombreuses informations pratiques. Après un message d'actualité, suivez les instructions et faites votre choix dans notre sommaire :

● cours de Bourse en direct et volumes traités (choix 1) ;

● réponses à vos questions pratiques (choix 2) : comment inscrire ses titres au nominatif, comment participer à l'Assemblée Générale, quels sont les derniers résultats financiers du Groupe... cinq questions et leurs réponses sont traitées en fonction de l'actualité ;

● Club des Actionnaires : après la dernière actualité du Club, si vous êtes adhérent ou souhaitez le devenir, un correspondant Club est à votre écoute ;

● réception d'une documentation : vous savez quels sont les documents disponibles et pouvez les commander ;

● un interlocuteur est à votre écoute sur le choix 5.

Vos correspondants chargés des relations actionnaires sont disponibles du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h. En dehors de ces horaires, vous pouvez leur laisser un message.

Agenda des actionnaires

► 5 novembre 2002 : publication du chiffre d'affaires du troisième trimestre (après la clôture de la Bourse).

► 22 et 23 novembre : Salon Actionaria au Palais des congrès de Paris. Réunion d'actionnaires avec Jean-Marc Espalioux le 22 à 16h, salle Maillot.

► 10 décembre : réunion d'actionnaires à Nice, en partenariat avec Euronext et la Fédération française des Clubs d'Investissement.

► 4 février 2003 : publication du chiffre d'affaires 2002 (après la clôture de la Bourse).

► 5 mars 2003 : publication des résultats 2002.

Pour les salons et réunions, tous les actionnaires identifiés habitant les régions concernées sont invités personnellement. Si ce n'est pas votre cas, merci de vous faire connaître en appelant le 0 811 01 02 03 (coût d'un appel local), et nous vous adresserons une invitation.

Guide de l'Actionnaire

l'édition 2002 est disponible sur simple demande.

Rejoignez-le...



Club des Actionnaires



Lisez attentivement les conditions au verso, découpez, complétez et signez le bulletin d'adhésion, et adressez-le à



**Club des Actionnaires
Tour Maine Montparnasse
33, avenue du Maine
75755 Paris Cedex 15**

Vous recevrez d'ici à quelques semaines votre carte de membre du Club et toutes les informations pour en profiter !

● Information ● Rencontres ● Offres découvertes

Conditions générales

Article 1

Le Club des Actionnaires Accor a pour but de faire participer les actionnaires à la vie du Groupe. Pour ce faire, il met à leur disposition plusieurs moyens de communication : Courrier du Club des Actionnaires, numéro de téléphone (0.811.01.02.03*) pour répondre à toutes les questions, site internet du Club des Actionnaires Accor (www.accor.com/finance). Le Groupe se réserve le droit de modifier, à tout moment, les moyens de communication mis à la disposition des membres du Club des Actionnaires.

Article 2 – Conditions d'adhésion au Club des Actionnaires Accor

Tout actionnaire détenant au moins 50 actions au porteur et une action au nominatif peut devenir membre du Club. L'adhésion au Club des Actionnaires Accor est gratuite. Elle est valable tant que le membre du Club satisfait aux conditions d'adhésion. L'adhésion au Club des Actionnaires Accor vous donne droit à une carte de membre du Club. Cette carte est nominative et vous permet de bénéficier des services et des offres « découvertes », réservées aux membres du Club des Actionnaires Accor.

Article 3

Lorsque l'adhérent ne satisfait plus aux conditions du Club des Actionnaires Accor, il s'engage à en informer la Société dans les meilleurs délais; il perd alors sa qualité de membre du Club des Actionnaires Accor et tous les avantages attachés à cette qualité.

Article 4

Accor se réserve le droit de modifier, à tout moment, les conditions générales du Club des Actionnaires Accor, ainsi que les conditions d'exécution des services et des avantages du Club des Actionnaires Accor. Les offres « découvertes » réservées aux membres du Club ne sont pas cumulables avec toute autre offre promotionnelle proposée par le Groupe Accor.

* Coût d'un appel local.



Information

- Vous recevez régulièrement chez vous des informations sur le Groupe et la vie du Club avec la **Lettre aux Actionnaires** et le **Courrier du Club**.
- Vous recevez toutes les informations nécessaires pour participer et exercer votre droit de vote avec les **documents pour les Assemblées Générales**, comme pour les actions inscrites au nominatif.
- Vous pouvez vous abonner gratuitement à **Accor Le Magazine**, destiné à la clientèle des hôtels Sofitel, Novotel, Mercure et Ibis en France, et qui parcourt l'actualité économique, sportive et culturelle.

Rencontres

- Vous pouvez découvrir de plus près les métiers de Accor grâce aux **visites de sites** que nous vous proposons.
- Vous êtes informé en priorité et invité aux **réunions d'actionnaires Accor organisées en province et à Paris**.

Offres découvertes

Venez découvrir l'univers Accor comme "Client privilégié" en bénéficiant d'offres régulières et renouvelées, parmi lesquelles

- 12 % de réduction sur vos voyages avec Accor Vacances, Thalassa et Frantour.
- des promotions permanentes en France pour vos séjours de deux jours ou plus...



Nouveau : votre carte de membre du Club des Actionnaires Accor est aussi une carte de fidélité.



Elle fait partie du réseau Mouvango, ce qui signifie que vous gagnez des Points Compliments à chacun de vos déplacements en

France dans plus de 1 000 établissements Accor et chez tous les partenaires du réseau Mouvango (Total, Europcar, Courtepaille...), points convertibles en Chèques-Compliments utilisables pour régler totalement ou partiellement vos dépenses dans plus de 2 000 hôtels Accor dans le monde entier, dans les agences de voyages du réseau Accor Travel, chez Courtepaille et chez Europcar en France.



Relations actionnaires

Tél. : 0.811.01.02.03 (coût d'un appel local)

E-mail comfi@accor.fr • Internet accor.com

La Lettre aux Actionnaires est éditée par la Direction de la Communication Financière du Groupe Accor

Tour Maine Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15

Directeur de la Publication : Éliane Rouyer - Conception et rédaction : Laurence Duc - Réalisation : OMNIUM

Mes coordonnées

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____

TÉLÉPHONE _____

DATE DE NAISSANCE _____



Rejoignez-le...

Club des Actionnaires

OUI,

je suis actionnaire de Accor et je souhaite adhérer gratuitement au **Club des Actionnaires Accor**.

Je déclare sur l'honneur détenir au moins 50 actions Accor.

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, les membres du Club des Actionnaires Accor bénéficient d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification doit être adressée à Accor – Service Relations Actionnaires Accor au 0 811 01 02 03 (coût d'un appel local).

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales du **Club des Actionnaires Accor** et m'engage à les respecter.

Fait à _____

le _____

Signature :

IMPORTANT

Je détiens déjà une carte Compliments-Mouvango dont le numéro est le _____